



## Extrait du registre des délibérations Réunion du 27 mars 2019

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-sept mars à 18 heures, se sont réunis, conformément aux statuts, les membres du Conseil d'Administration de la régie personnalisée Le Gueulard Plus en mairie de Nilvange, sur convocation du Président, Monsieur Moreno BRIZZI, adressée le 11 mars 2019.

### Etaients présents :

Elu communautaire : M. Moreno BRIZZI  
Elue communautaire : Mme Lucie KOCEVAR  
Elue communautaire : Mme Béatrice FICARRA  
Personne qualifiée : M. Pascal MADELAINÉ  
Personne qualifiée : M. Christian SCHOTT

**N° 2019-06**

### **OBJET : PROJET ARTISTIQUE ET CULTUREL DE LA REGIE PERSONNALISEE LE GUEULARD PLUS**

Le Conseil d'Administration doit donner son avis sur le projet artistique et culturel 2019-2022 de la régie personnalisée Le Gueulard Plus.

#### **1. Diffusion et création dans le domaine des Musiques Actuelles**

- Programmation d'une cinquantaine de groupes dits de découverte, émergents et innovants ;
- Soutien spécifique de la scène locale et régionale, ainsi que de certaines esthétiques comme les Musiques du Monde et Alternatives ;
- Programmation musicale à destination du jeune et très jeune public dénommée « Le Petit Braillard » ;
- Coproduction de concerts en partenariat avec le tissu associatif local et régional ;
- Coproduction de création et de résidences d'artistes régionaux, transfrontaliers et nationaux, dans le domaine des Musiques Actuelles y compris en faveur du jeune public.

## 2. L'accompagnement, la ressource et la coopération territoriale dans le domaine des Musiques Actuelles

Envoyé en préfecture le 28/03/2019

Reçu en préfecture le 28/03/2019

Affiché le

ID : 057-800383861-20190328-201906-DE

### a. L'accompagnement

- Accompagnement artistique en direction des groupes (accompagnement à la répétition, à la scène, au développement de leur projet musical, à la structuration de leur environnement, etc) ;
- Soutien et mise en valeur des projets musicaux locaux et régionaux ;
- Accompagnement à la pratique musicale (mise à disposition d'espaces de travail équipés, mise à disposition de logiciels MAO, mise à disposition d'intervenants extérieurs, etc) ;

### b. Ressource et formation

- Gestion et animation de trois studios de répétitions équipés en amplification, backline et logiciels de MAO ;
- Mise en place de ressources numériques à destinations des acteurs (ouvrages, fichiers, outils, etc), mais aussi de réunions d'informations thématiques et professionnelles ;
- Proposition d'un programme de stages dans les domaines artistiques, techniques, administratifs, et de communication à destination des acteurs de Musiques Actuelles ;
- Expérimentation dans le domaine du streaming musical indépendant en collaboration avec la médiathèque de Nilvange ;

### c. La coopération territoriale

- Membre du réseau MAEL et/ou de l'organisation issue de la structuration régionale.
- Mise en place et animation du SOLIMA nord lorrain et transfrontalier.
- Participation au projet transfrontalier Multipistes
- Adhérent de la FEDELIMA, du SMA, de Zone Franche, de Scènes d'Enfance – ASSITEJ France, de RAMDAM, et, membre des réseaux MAEL, Jeune Public Grand Est (Belle Saison) et des Chargé.e.s des Relations Publiques Grand Est.

### 3. La médiation, l'éducation artistique et la sensibilisation des publics dans le domaine des Musiques Actuelles

#### a. Médiation entre le lieu, les œuvres et les publics

- partir de la programmation et des résidences artistiques, des actions sont proposées aux publics et aux acteurs locaux pour favoriser l'accès aux arts et à la culture, mais aussi la rencontre entre les artistes et les publics. Le Gueulard Plus décline deux priorités : l'inclusion des publics en situation de handicap et l'éveil musical des très jeunes enfants.
- Organisation de visites de l'établissement à destination de la population, présentation des différents métiers du spectacle vivant auprès des collégiens.
- Accueil des restitutions des ateliers artistiques des établissements scolaires, des concerts de fin de saison des écoles de musique, etc.

#### b. Education artistique

- Mise en place de projets en matière d'éducation artistique ;
- Mise en place d'instrumentariums nomades à destination des crèches et des maternelles, formation des professionnels de la petite enfance avec intervenants pédagogiques au sein de leur structure, et, créations d'œuvres diffusées en fin d'année scolaire ;
- Musique et handicap avec la création des conditions d'accueil pour les personnes en situation d'handicap, proposer des spectacles adaptés et créer des partenariats avec les structures spécialisées ;
- Créer du lien entre enseignement musical et la scène en proposant des actions de médiation innovantes afin de favoriser la découverte de différentes esthétiques et un regard critique sur les œuvres proposées ;

#### c. Sensibilisation et prévention

- Coordination à l'échelle du nord de la Lorraine, du dispositif Peace & Love (risques auditifs) à destination des collégiens (4ème/3ème) et des lycéens (2nd) ;
- Création d'un spectacle pédagogique sur les risques auditifs à destination des primaires (CE2-6ème) et coordination de sa diffusion à l'échelle du nord de la Lorraine ;
- Proposition d'actions de sensibilisation et de prévention sur les questions des risques auditifs et des postures en direction des élèves des écoles de musique et des musiciens utilisant les studios de répétition.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président, le Conseil d'Administration après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**EMET** un avis favorable quant au projet artistique et culturel de la régie personnalisée Le Gueulard Plus tel que présenté ;

**MANDATE** la Directrice de la Régie personnalisée Le Gueulard Plus de mettre en œuvre ce projet dans la limite des inscriptions budgétaires.

Membres élus : 5  
En activité : 5  
Membres présents : 5  
Membres ayant donné procuration : 0  
Membres absents excusés : 0  
Membres absents : 0

Pour copie conforme au registre,  
le compte rendu de cette délibération sera affiché  
à l'hôtel de communauté de HAYANGE (siège du Gueulard Plus)  
Hayange, le 28 mars 2019

Le Président,

Moreno BRIZZI

